

Assemblée Générale 2023

Salle socio-culturelle

L'HOPITAL DU GROSBOIS le 18 mars 2023



Le Président souhaite la bienvenue aux 98 adhérent(e)s présent(e)s. Il remercie Jean-Claude GRENIER, Maire de la commune et Président de la Com-Com Loue-Lison, très impliqué dans l'information des Elus au sujet de la lutte contre le frelon asiatique. Il remercie également le correspondant de presse local, ayant annoncé cette AG par un article conséquent.

1. RAPPORT D'ACTIVITE 2022

Le Président énumère les actions auxquelles le SAD a participé depuis l'AG de mars dernier à Montferrand le Château : portes ouvertes de l'Université de Besançon, Foire aux Saveurs d'automne à Pouilley-Français, Api Days. Il précise par ailleurs que pour 2024, la ville ne souhaite plus s'inscrire dans cette action, pour raison de choix budgétaires, préférant signer une convention avec le SAD, pour malgré tout continuer la gestion des ruches. Poursuite des actions menées sous convention par le CFPPA de Châteaufarine et la Banque de France ainsi que la mairie d'Ecole-Valentin, concernant un appui technique et la gestion des ruches acquises par ces établissements. Le partenariat avec le lycée agricole de Dannemarie sur Crête devrait aboutir cette année, comme peut-être celui avec la SNCF à la gare TGV Besançon-Franche-Comté. Le Président accompagné de Gérard SIMPLOT ont participé à plusieurs réunions à l'initiative du Grand Besançon Métropole et de la Com-Com Loue-Lison dans le cadre d'un plan de sensibilisation des Elus au sujet de la lutte contre le frelon asiatique dont l'impact dépasse largement le seul domaine de l'apiculture. Dans toutes ces interventions, le Président rappelle que le SAD est effectivement au cœur de ses missions de promotion et de défense de l'abeille.

Martine Ehret, secrétaire, présente le bilan des adhésions. En 2022, 414 adhérents étaient à jour de leur cotisation en 2022, et que 5514 ruches ont été déclarées. Les assurances sont majoritairement souscrites en option 1 (responsabilité civile et vol). Il est à noter qu'il n'y a pas eu de déclaration de dégradation en 2022.

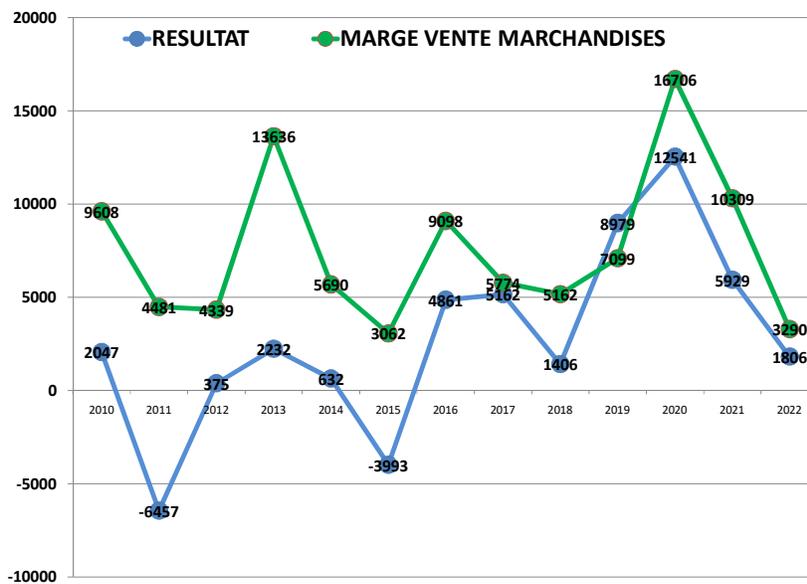
Mis au vote, le rapport d'activité est approuvé à l'unanimité

2. BILAN COMPTABLE 2022

3.

Dominique CHEVENNEMENT, trésorier, présente par un diaporama exhaustif, le bilan comptable 2022. Le résultat comptable fait apparaître un excédent de 1806.01€, ceci dans un contexte météorologique et sanitaire compliqué pour la pratique apicole. Rapport financier 2022 :

- Produits de l'exercice 46 616 € (cotisations, vente de miel, point de vente, conventions, cours, vente de livres, divers)
- Charges de l'exercice 44810 € (vente de marchandises magasin / amortissement / Frais déplacements / frais administratifs / Frais du bâtiment du syndicat / Assurances / Location et entretien du matériel.)



RESULTAT DE L'EXERCICE 2022 : 1806€

EVOLUTION DU RESULTAT: EXPLICATIONS

- Les frais de bâtiments sont en forte augmentation. Michel indique être vigilant sur les différents frais inhérents à l'énergie.
- Le résultat 2022 est aussi en baisse suite à la décision du CA d'équiper les membres du CA et autres adhérents bénévoles lors d'évènements, de gilets et de casquettes floqués au nom du SAD pour un montant conséquent de 2148 € qui impacte donc le résultat de l'exercice.

L'ensemble des documents comptables présentés ont été certifiés par les vérificateurs aux comptes (Eric SIMON et Christophe WILL).

Pas de frais de comptable externe, car Dominique, de par sa profession antérieure, est habilité à la comptabilité.

Dominique tient à la disposition de tout adhérent l'ensemble des pièces comptables de l'exercice.

Mis au vote, le bilan comptable est validé à l'unanimité

3. BILAN APICOLE 2022

Le Président revient sur le caractère chaotique de la météo : miellées de printemps favorables suivies de bonnes récoltes, puis sécheresse suivi d'un hiver catastrophique caractérisé par des pertes massives de ruches. A minima 40 % de pertes en moyenne, donc certains qui ont perdu beaucoup plus. Certains professionnels auraient perdu 80 % de leurs colonies.

Le Président donne la parole à l'assemblée. Beaucoup s'interrogent sur les causes de ces pertes. Le Président indique que nous ne sommes pas de mauvais apiculteurs. Les causes sont multifactorielles, la conjoncture menace les abeilles : varroas, frelon asiatique, réchauffement climatique (été trop sec privant les abeilles de pollen, hiver trop doux). Le miel de lierre était abondant cet automne mais difficilement utilisable par les abeilles en hiver.

... Quelles solutions, faut-il changer les reines de façon plus systématique ?

Le miel de lierre abondant cet automne est difficile à reprendre par les abeilles en hiver.

Alain Picard avance une autre hypothèse relative au climat 2021 : saison pourrie jusqu'en septembre. Les reines du printemps ont pu être mal fécondées. De plus, en 2022 les abeilles d'hiver sont sorties jusqu'à début décembre donc se sont épuisées. Plus assez d'abeilles en hiver pour maintenir la température. Des sorties d'abeilles constatées au noisetier le 06 Janvier, les abeilles mourraient de froid devant la ruche en rentrant le pollen. Le climat est problématique. Faut-il envisager des cours spécifiques sur l'élevage de reines ?

4. ORIENTATIONS 2023

- Partenariats en cours : L'Abeille sentinelle de l'environnement® depuis 2007 mais la ville ne souhaite pas reconduire le partenariat avec l'UNAF, elle préférerait une convention directe avec le SAD pour gérer les 6 ruches installées sur la commune, pour des raisons financières. Les conventions avec la Banque de France, la Mairie d'Ecole Valentin, le CFPPA Châteaufarine poursuivent leur cours. Le Président souhaite que nous soyons présents auprès des jeunes dans le monde agricole. A cet effet, il appelle de ses vœux une convention avec le lycée Granvelle de Dannemarie. Le projet de la gare TGV des Auxons est toujours sur les rails. Ces conventions rapportent un peu d'argent, mais demandent une implication importante des membres du CA. Concernant les demandes ponctuelles d'écoles, de communes ou d'associations, nous répondons au coup par coup.
- Rucher Ecole : il reste 15 ruches en vie. Il y a un responsable par rucher coordonné par Jean-Bernard Arbez sur l'ensemble des ruchers. Nous avons investi dans des essaims de carnica pour le rucher des Morlots sur lesquels nous avons eu de lourdes de pertes cet hiver.

- Cours d'apiculture 2023

Gérard VAUTENY rappelle que l'objectif était de prendre toutes les inscriptions : objectif atteint. Pour 40 inscrits, 35 personnes sont présentes par séance. Tous les cours ont lieu au Syndicat, à noter que 42% des apitudiant(e)s sont de genre féminine.

La liste d'inscription est ouverte pour 2024. Merci à Adrien Ducouloux pour la chaîne API25 qui communique bien sur la promotion des cours.

- Informations diverses

Le Président rappelle que l'information est primordiale. Daniel JOURNOT a fait passer un article dans l'Est Républicain. Certaines personnes de cette Assemblée ont été informées par le biais de cet article.

Martine Ehret, secrétaire rappelle que nous avons toujours besoin d'aide pour les manifestations et liste les dates à venir (vide rucher, apidays, plantes en fêtes...).

Le Président rappelle les AG auxquelles nous participeront : Coop apicole du Jura, UNAF, GDSA le 25/03/2023 à Vercel à 8h30.

Ces orientations, non exhaustives, sont approuvées à l'unanimité par l'AG

5. RENOUELEMENT DES MEMBRES SORTANTS

Le mandat des membres du CA est de 3 ans, renouvelable par tiers. Les membres à renouveler sont D. CRETIN, D. JOURNOT, M. MESNIER, G. SIMPLOT et F. WALLIANG : candidats à leur succession, ces membres sont reconduits à l'unanimité pour un mandat de 3 ans.

Myriam BERNARD souhaite intégrer le conseil d'administration. Sans opposition, elle intègre donc le CA.

Les vérificateurs aux comptes Eric SIMON et Christophe WILL acceptent de poursuivre leurs fonctions pour 2023.

6. OUVERTURE DU POINT DE VENTE

François Walliang, responsable du point de vente rappelle que les dates prévisionnelles sont consultables sur le site Internet du SAD. Par ailleurs Martine envoie un message à destination des adhérents avant chaque ouverture. François rappelle qu'il convient de lui retourner les commandes dans la semaine qui précède l'ouverture afin qu'il puisse les préparer. Ces commandes, via le site Internet à l'adresse dédiée au point de vente, sont toujours prioritaires par rapport à celles déposées le jour de l'ouverture.

7. LABEL «APICITE »

Le Président informe que la Commune d'Ecole-Valentin a obtenu une abeille à apposer sur les panneaux d'entrée du village. Si dans vos communes vous souhaitez candidater à ce label, le SAD peut vous mettre en relation avec l'UNAF.

8. INTERVENTION DE Myriam BERNARD

Myriam Bernard expose son approche du traitement varroa à l'acide oxalique et par encagement des reines. On trouve l'acide oxalique dans la nature. L'acide permet de décrocher les varroas sur les abeilles mais n'agit pas sur le couvain, d'où la nécessité d'encager les reines. Avec l'utilisation d'une cage dite « chinoise », la Reine est encagée et positionnée vers le couvain. Au bout de 21 jours (absence de couvain), on enlève la cage avec la reine et on traite avec l'acide. On renouvelle le traitement 4 jours après. Myriam complète le traitement fin décembre, en absence de couvain (entre 5 et 10 °).

Emilie NARDIN, professionnelle installée en Haute Saône et qui exploite 600 ruches en bio à Gezier et Fontenelay, elle, encage entre début Juillet et début août avec les hausses afin de renouveler les reines ensuite. La procédure de traitement qui suit est identique à celle effectuée par Myriam. Le marquage des reines est impératif. Lors de l'encagement, il convient de contrôler la présence de cellules royales pour espérer faire quelques essaims de sauvegarde. Pas ou peu de reines mortes dans la cage, pas de problème d'acceptation lors du décaillage des reines. Bilan de ce traitement par Apibioxale : 2 ruches mortes sur 600, 7% de reines mortes lors de l'encagement, efficacité du traitement 98%, entre 2 et 5% de pertes hivernales.

Myriam fait également construire des cadres à mâles. Un mélange de 35 à 40 gr d'acide oxalique par litre dans un sirop dilué à 50% est d'usage pour un dégouttement de 5ml par inter-cadre. Concernant le Varromed, il peut être conservé même ouvert en le stockant au frais. L'usage de l'acide formique sur buvard ne laisse pas apparaître de pertes.

Combien de personnes parmi l'assemblée comptent les varroas ?

Alain Picard propose une méthode par lavage des abeilles mortes dans ½ pot de 500gr qui contient environ 300 abeilles. Lavage du contenu à l'eau + produit vaisselle, puis passage dans le double tamis sur un linge blanc et comptage.

Myriam indique qu'elle change de reines tous les 2 ans.

Grand merci à Myriam, qui a remplacée au pied levé Emilie NARDIN pour cet exposé riche en informations.

9. INTERVENTION DE Vincent VANHAREN SUR LE FRELON ASIATIQUE

Vincent qui est président du GDSA 25 insiste tout d'abord sur la nécessité de faire comprendre à tout le monde que le frelon asiatique impacte tous les insectes, chaque nid détruit entre 11 à 12 kg d'insectes sur une saison, soyons conscients de l'impact du frelon asiatique sur la biodiversité. Protéger vos ruches !!! Réduire les entrées de ruche (entrées vertes) dès la fin de la miellée d'été.

Les retirer début décembre pour que les cadavres d'abeilles puissent être évacués, mais remettre les entrées normales pour éviter les rongeurs.

Vincent remercie le SAD pour la mise à disposition du rucher école pour une formation du GDSA. Il rappelle le cycle de vie du frelon asiatique : hivernage de la reine, création d'un nid primaire à hauteur d'homme, puis construction du nid secondaire en hauteur. Le piégeage s'effectue avec des pièges sélectifs. Le piégeage se fait dès maintenant mais pas directement sur le rucher. Choisir une zone ombragée proche où il y a des fleurs. Il convient de laisser des reines dans le piège, les phéromones dégagées attireront d'autres individus. Le piégeage durera environ 2 mois, au-delà la construction des nids secondaires aura démarré. Il convient alors de protéger nos

ruches (entrées verte, muselières, piégeage sur le rucher). En effet la forte pression du frelon asiatique sur les ruches va entraîner une baisse de l'apport en nourriture, donc de la ponte, ce qui va impacter la naissance d'abeilles d'hiver et par voie de conséquence un possible écroulement des colonies au printemps, voire à l'entrée de l'hiver si la prédation a été forte. On a constaté que le FA se plaît dans les zones urbaines et périurbaines car les sources de nourriture y sont plus abondantes. Lorsque l'on repère un FA, en principe le nid est situé entre 250 et 500m du lieu.

Le GDSA, avec d'autres, SAD, Union apicole ont mis en place, par secteur ou par commune, un plan de lutte par la formation de référents frelons. Les référents sont là pour identifier les individus et avertir (GDSA, SAD, Maires des communes...). Le site « lefrelon.com » est alors à renseigner afin d'établir la cartographie des nids repérés. Un arrêté préfectoral d'ordre sanitaire est nécessaire pour lutter contre le fléau, afin, entre autres, de préciser le financement de la destruction des nids. Qui pourra être sollicité : communes, com-com, département ? Le FA ayant peu de prédateurs, ils convient de détruire le maximum de nids afin de réguler sa présence, son éradication étant impossible.

10. POINTS DIVERS

- Site Internet

Myriam présente le futur site mis à jour avec de nouvelles rubriques : actualité apicole hebdomadaire par Alain Picard, la météo... Ce nouveau site est géré en équipe par Myriam, Martine, Adrien et François

- Café apicole

Ouvert pendant le temps d'ouverture du dépôt, c'est une initiative appréciée de tous car c'est un moment d'échange. Jean-Bernard y fait la promotion et propose la vente de livres.

- Etiquetage du miel : concernant l'obligation d'un étiquetage Citeo pour le tri des emballages ménagers, il n'implique pas de dépense pour les apiculteurs membres du SAD du fait de notre adhésion à l'UNAF.

Michel invite chacune et chacun à faire des retours sur le nouveau site internet.

Après la traditionnelle tombola, le Président remercie nos deux intervenant(e)s ainsi que l'Assemblée nombreuse ce jour et invite tout le monde à l'apéritif traditionnel de l'apiculteur, à savoir l'hydromel, suivi du repas pour les 60 inscrits à l'auberge du village voisin de Foucherans.

La séance est levée à 12h15

Le Président

Michel MESNIER

Le rédacteur

Daniel JOURNOT